## Consignes du projet de CPTE 2021

L'examen a pour but de résoudre une question pratique en faisant appel à l'ensemble des concepts vus au cours et en séances d'exercices. L'étudiant aura reçu l'énoncé du problème ainsi qu'un fichier de données associé. Il lui est demandé de

- rendre un rapport écrit de **maximum 15 pages**. Ce rapport devra comporter :
  - Une introduction
  - Des rappels sur la théorie utilisée pour répondre à la question. L'étudiant fera ces rappels avec ses propres mots, il n'est pas question d'avoir des copié-collé du cours ou des exercices. Si certains points vus au cours ne sont pas utilisés, il n'est pas utile de les rappeler.
  - La résolution du problème posé avec des graphiques représentatifs des différentes étapes de résolution. Tous les graphiques générés ne doivent pas figurer dans le rapport.
  - Une conclusion.
- rendre un notebook jupyter python ou R. Ce notebook devra être commenté (utilisation de cellules de texte). Il devra être compréhensible et correspondre aux différentes étapes de la résolution du problème. Ce notebook doit permettre de générer les résultats présents dans le rapport sans avoir à y apporter de modifications.

Les questions seront données le 20 novembre 2020. L'étudiant rendra une archive zip avec son notebook et son rapport au plus tard pour le 21 décembre 2020 à 12h00. Les étudiants avec de très bons rapports et notebooks seront dispensés de l'examen oral. Les autres devront défendre leur travail oralement à la date indiquée à l'horaire. Les étudiants en physique seront tenus au courant pour le 28 décembre 2020 au plus tard. Les étudiants en informatique, pour le 4 janvier.